

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

oOo

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 08 Novembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants Délégués présents : 34 délégués (32 titulaires - 2 suppléants) Dont membres votants à voix délibérative : 34 délégués Date de convocation du Comité Syndical : 28 octobre 2022	<b>Résultat du vote :</b> Voix Pour : 34 Voix Contre : 0 Abstention : 0
---	--

### **Membres présents:**

**Titulaires :** Mr Alexandre David, Mme Belleville Catherine, Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mr Hay Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mme Gaëlle Vaudé.

**Suppléants votants:** Mme George Nicole, Mr Guilleman Michel

**Membres absents excusés :** Mr Eugène Sébastien, Mr Mathis Michel, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Frex Dominique, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Moyse Dominique, Mr Verhulst Eric, Mr Vérot Vincent.

**Membres absents:** Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Burel Régis, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mme Delamarre Florence, Mr Duclos Dominique, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mme Richard Catherine, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Malezé Patrick.

<b>Objet : Demande d'adhésion à l'USESA de la commune de Pavant : réalisation d'un audit des installations</b>	<b>N° 20221103</b>
--	------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi N°99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi N°2015-991 du 07 Août 2015 dite Loi NOTRe,

Vu l'article 27 de la Loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, posant l'obligation, en cas de modification du périmètre d'un EPCI, de l'établissement d'un document d'orientation présentant les incidences financières,

Vu les statuts de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (l'USESA),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221108-20221103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2022

Publication : 18/11/2022

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

- Attendu que par délibération en date du 09 septembre 2022, la commune de Pavant demande son adhésion à l'USESA à compter du 1er Janvier 2024,

- Attendu que la procédure d'intégration des collectivités, définie à l'article 6 du règlement intérieur de l'USESA prévoit la réalisation d'un audit du service d'eau préalablement à l'adhésion,

- Vu l'avis favorable exprimé par le bureau en réunion du 18 octobre 2022,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- PREND ACTE de la demande d'adhésion de la commune de Pavant,

- AUTORISE le Président à réaliser l'audit des installations du service d'eau potable dans le but de définir les conditions techniques, financières et juridiques consécutives à l'adhésion de la commune de Pavant,

- DIT que la présente délibération sera portée à la connaissance de la commune de Pavant.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

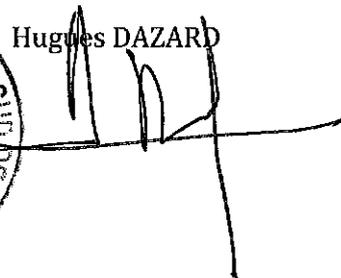
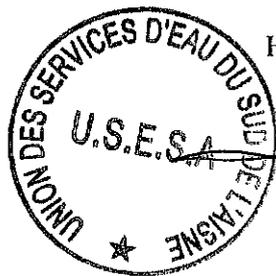
Le secrétaire de séance,

Patrick MALEZI



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221108-20221103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2022

Publication : 18/11/2022